

III - La France dans le monde (7-9 h)

Les Français dans le monde:
de nouvelles mobilités.

Sujet d'étude.
TSTMG

Le programme.

Bulletin officiel n° 33 du 13 septembre 2012

<p>B. Sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les engagements militaires et humanitaires de la France et des Français dans le monde - Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités		<p>B.</p> <ul style="list-style-type: none">- Dans un monde de plus en plus instable, la France conduit des interventions à caractère diplomatique, militaire et humanitaire. On présente la diversité des acteurs (armée, protection civile, ONG, etc.) et le cadre dans lequel ils interviennent (mandats internationaux, accords de défense, engagement citoyen, etc.). On analyse les modalités d'intervention en montrant leurs résultats et leurs limites.- Les Français sont de plus en plus nombreux à vivre à l'étranger pour des raisons familiales et professionnelles. Cette mobilité témoigne d'une ouverture croissante au monde et est un facteur de rayonnement et d'influence. On analyse les composantes de ce groupe, sa répartition géographique, sa représentation au sein de la République et les liens (économiques, sociaux, culturels) que les Français expatriés entretiennent avec leur pays d'origine.
--	--	---

Le sujet d'étude (3 à 4 heures)

Quels objectifs?

- « ... ouvre une possibilité de **choix** de contenu et d'itinéraire pédagogique. »
- « ... est forcément **articulé** avec la question... »
- « ... mais est étudié **au moment** que le professeur juge **pertinent**. »
 - **en amont**, il permet **d'identifier quelques enjeux**, problèmes et notions, développés dans le traitement de la question ;
 - **en aval**, il permet **d'approfondir et d'incarner certains contenus** de la question.

Quelles démarches?

- Les sujets d'étude visent
 - **l'autonomisation** des lycéens
 - La **diversification pédagogique** et de **production** effective.
- Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un **corpus documentaire** construit pour **poser un problème**.
 - Ce corpus comporte généralement **un faible nombre de documents**, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens,
 - certains sujets d'étude incitant fortement **à la réalisation de recherches documentaires** par les élèves, notamment grâce à un recours **aux Tice**.
- Ce travail **en autonomie des lycéens**, très majoritaire durant le traitement des sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans **interventions professorales ponctuelles et ciblées**.

La question obligatoire (4 à 5 heures)

- constitue le développement général du thème
- La question s'articule avec les notions indiquées, qui constituent un élément explicite et évaluable du programme.

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. La présence de la France dans le monde	Francophonie Géostratégie Puissance Zone économique exclusive	A. S'appuyant sur un long passé de rayonnement et de présence coloniale à l'échelle planétaire, tout en s'inscrivant aujourd'hui dans l'Union européenne et dans un contexte de mondialisation, la France est largement présente dans le monde. On met en évidence le rôle des territoires ultramarins dans leur environnement régional. On analyse les différentes manifestations de la présence française à l'échelle mondiale dans leur diversité (diplomatique, militaire, économique, culturelle) et leurs limites.

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. La présence de la France dans le monde	Francophonie Géostratégie Puissance Zone économique exclusive	A. S'appuyant sur un long passé de rayonnement et de présence coloniale à l'échelle planétaire, tout en s'inscrivant aujourd'hui dans l'Union européenne et dans un contexte de mondialisation, la France est largement présente dans le monde. On met en évidence le rôle des territoires ultramarins dans leur environnement régional. On analyse les différentes manifestations de la présence française à l'échelle mondiale dans leur diversité (diplomatique, militaire, économique, culturelle) et leurs limites.

Lien avec le programme de géographie de terminale.

G1. Les territoires dans la mondialisation

Aire de puissance

Centre d'impulsion

Interface

Intégration /Marginalisation
(Mégalopole)

G2. La mondialisation: acteurs, flux et réseaux

Acteurs spatiaux

Division internationale du travail

Firmes transnationales

Flux

Mondialisation

Lien avec le programme d'histoire de terminale.

H2. Décolonisation et construction de nouveaux Etats

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. La présence de la France dans le monde	Francophonie Géostratégie Puissance Zone économique exclusive	A. S'appuyant sur un long passé de rayonnement et de présence coloniale à l'échelle planétaire, tout en s'inscrivant aujourd'hui dans l'Union européenne et dans un contexte de mondialisation, la France est largement présente dans le monde. On met en évidence le rôle des territoires ultramarins dans leur environnement régional. On analyse les différentes manifestations de la présence française à l'échelle mondiale dans leur diversité (diplomatique, militaire, économique, culturelle) et leurs limites.

Voire réinvestissement de notions du programme de géographie de 1^{ère}

G1. Les territoires européens

Aménagement
Développement
État
Frontière
Intégration territoriale
Région
Territoire

G2. La France: population mobilités et territoires

Accessibilité
Métropolisation
Population/peuplement
Réseau
Urbanisation

G3. La France dynamique de localisation des activités

Acteurs spatiaux
Contraintes
Flux
Localisation
Ressources

Bibliographie Sitographie.

- Article A. Brennetot et C. Colange. L'expatriation française, un enjeu géopolitique émergent. Mappemonde n°95 (3-2009)
- Sites du Ministère des affaires étrangères et de la défense.
 - <http://www.diplomatie.gouv.fr>
 - <http://www.defense.gouv.fr/>
- Site de l'INSEE.
<http://www.insee.fr>
- Site de l'Assemblée des Français de l'Étranger
<http://www.assemblee-afe.fr>
- Sites des établissements scolaires français implantés à l'étranger
- Sites d'associations
 - Union des Français de l'Étranger
<http://ufe.org>
 - Association des professeurs de français de l'étranger
- Sites des partis politiques
- Sites d'ONG

Quelles compétences?

- **II Maîtriser des outils et des méthodes spécifiques**

- **1. Exploiter et confronter des informations**

- Identifier des documents
- **Prélever, hiérarchiser et confronter des informations** selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
- **cerner le sens général** d'un document ou d'un corpus documentaire, et le **mettre en relation** avec la situation géographique étudiée

- **2. Organiser et synthétiser des informations**

- **rédiger** un texte ou **présenter à l'oral** un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire géographique spécifique

- **3. Utiliser les Tic**

- **III - Maîtriser des méthodes de travail personnel**

- **1. Développer son expression personnelle et son sens critique**

- utiliser de manière critique **les moteurs de recherche** et **les ressources en ligne**

- **2. Préparer et organiser son travail de manière autonome**

- mener à bien **une recherche individuelle ou au sein d'un groupe** ; prendre part à une production collective

Situation pédagogique

- Séance TICE 

OU

- Etude classique d'un ensemble documentaire 

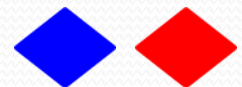
I) Les Français de l'étranger.

1) Qui sont-ils? Combien sont-ils?



France Volontaires
6, rue Trullot - BP 220
94203 Ivry-sur-Seine Cedex
01 53 14 20 30

www.france-volontaires.org
www.reseau-espaces-volontariats.org





Opérations



ENSEMBLE VERS L'AUTONOMIE
Ensemble vers un Royaume et une Nation

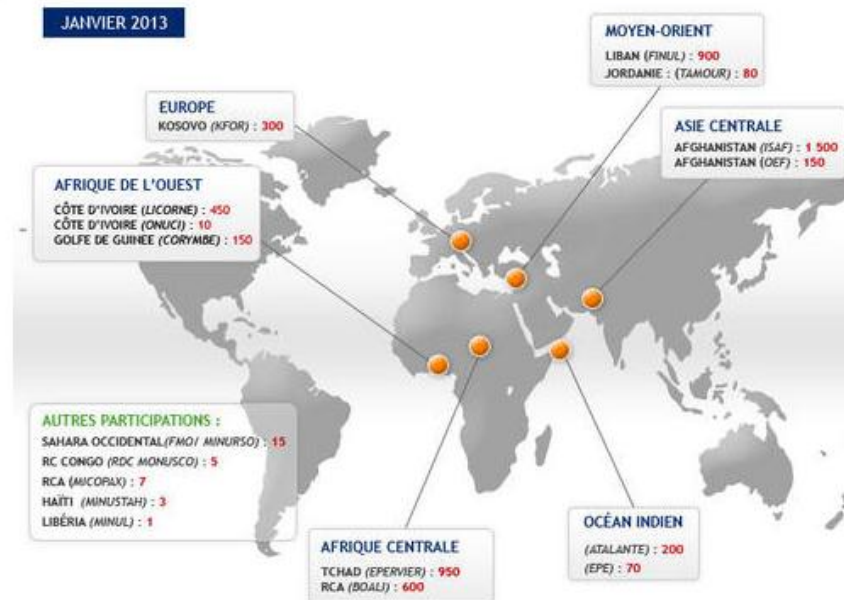


ENSEMBLE VERS L'AUTONOMIE
Ensemble vers un Royaume et une Nation

Mise à jour : 10/01/2013 18:50

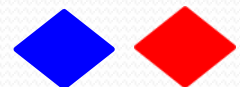
Environ 4 750 militaires engagés sur les théâtres d'opérations extérieures en janvier 2013.

Cliquez sur le point orange pour accéder au dossier de référence de chaque théâtre.



Sources : EMA
Droits : Ministère de la Défense

<http://www.defense.gouv.fr>



Portraits

Dans cette rubrique, Médecins Sans Frontières dresse le portrait de volontaires qui font part de leur expérience de terrain.

Recherche

Activités



Pays



Occupation

OK



Mathieu

Administrateur - RD Congo (RDC)

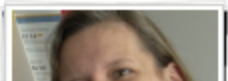
Mathieu est administrateur terrain à Rutshuru, dans le Nord-Kivu, en République démocratique du Congo.



Delia

Chirurgien - Haïti

Delia est une chirurgienne plasticienne partie deux fois en mission en Haïti avec MSF, après le séisme de 2010.



Anna

Chirurgien - Haïti, Côte d'Ivoire



- Cette population est constituée de sous-ensembles très divers, du chercheur dans une université américaine au technicien dans une industrie pétrolière au Moyen-Orient, en passant par le commerçant franco-malgache ou l'étudiant franco-allemand.
- La statistique disponible distingue entre autres les Français détachés et les binationaux. Les Français détachés sont employés par une administration ou une entreprise française ou l'une de ses filiales avec, le plus souvent, une garantie de réemploi au retour en France. Les binationaux sont les Français ayant aussi une autre nationalité, le plus souvent celle du pays de résidence.
- La population binationale s'accroît fortement. En revanche, la population détachée est divisée par quatre en un peu moins de vingt ans.
- Pour les besoins de l'analyse, aux Français détachés ont été ajoutés les Français qui résident dans un pays étranger pour une durée limitée, en particulier certains étudiants et certains salariés de groupes étrangers. De même, les binationaux ont été regroupés avec les autres Français installés sans limite de durée, pour former les " résidents permanents ". Il reste les " ni détachés, ni résidents permanents ", qui sont les Français qui s'installent dans le pays sans que leur projet soit bien figé, jeunes ou moins jeunes à la recherche d'expériences à l'étranger ou d'un emploi, pouvant déboucher ou non sur une installation.
- Les conditions de vie et d'emploi dans les pays d'accueil et la nature des liens historiques de ces pays avec la France influent sur le comportement des Français. On est conduit pour cette raison à analyser la population selon un classement en zones géographiques, en distinguant les pays du Nord des pays du Sud, et en isolant les anciennes colonies et protectorats.

INSEE 1^{ère} 2003.





France
Diplomatie

Au 31 décembre 2011, **1 594 303** de nos compatriotes étaient inscrits au registre mondial des Français établis hors de France, soit une hausse de 6% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation, bien supérieure à celle observée en 2010 (le nombre d'inscrits au registre avait alors progressé de 2,3%), est également supérieure à la tendance moyenne d'accroissement de la communauté française à l'étranger, à savoir une croissance annuelle moyenne stabilisée de l'ordre de 3% [\[1\]](#). Cette croissance du nombre de Français inscrits au registre est à mettre en relation avec les élections présidentielles et législatives de 2012 et les dispositifs de sensibilisation et d'information des Français à l'étranger mis en place pour cette occasion.





Institut national de la statistique
et des études économiques

■ La population française immatriculée à l'étranger est en forte hausse

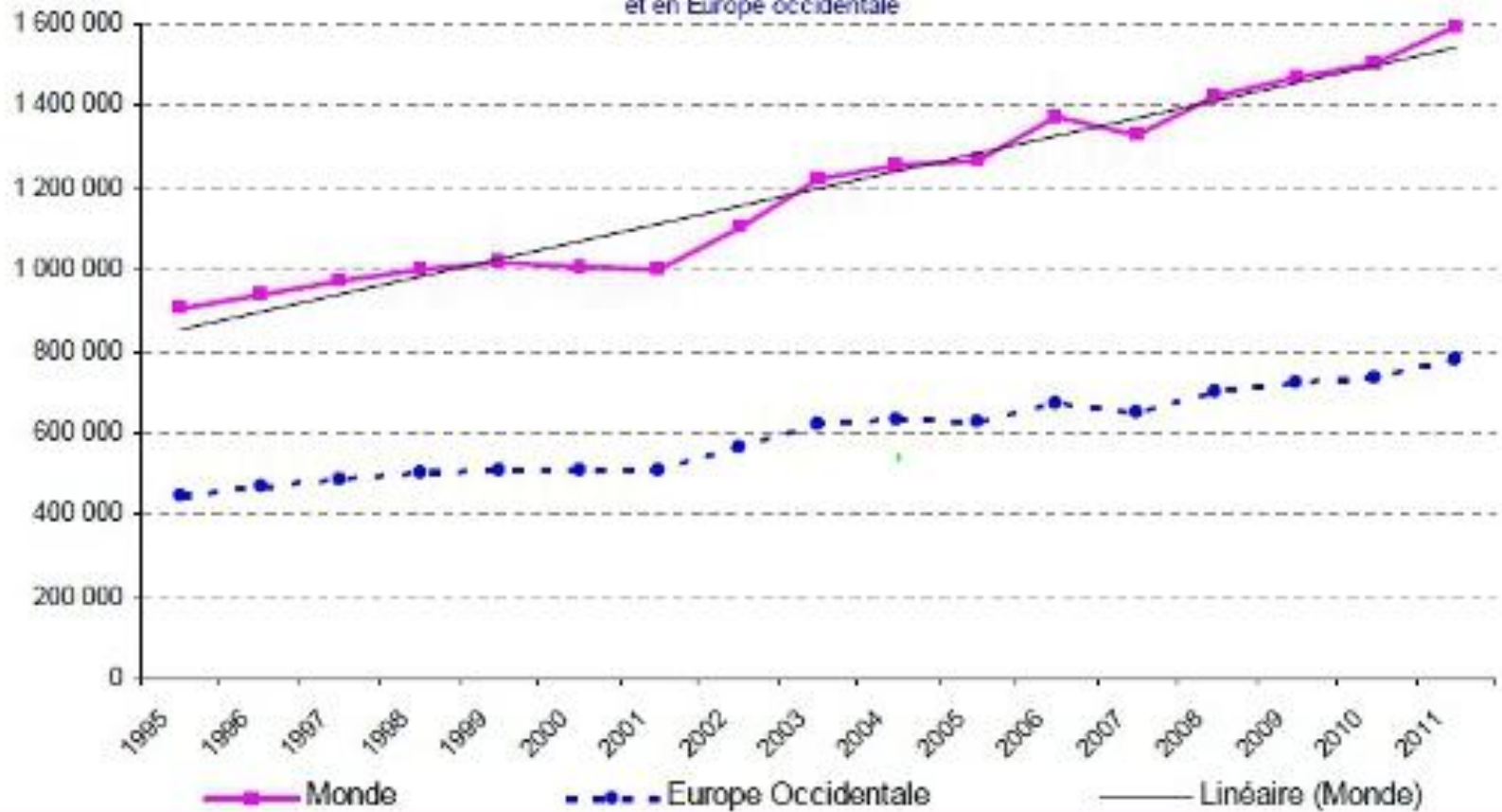
Gentil Bernard, ministère des Affaires étrangères

:: Résumé

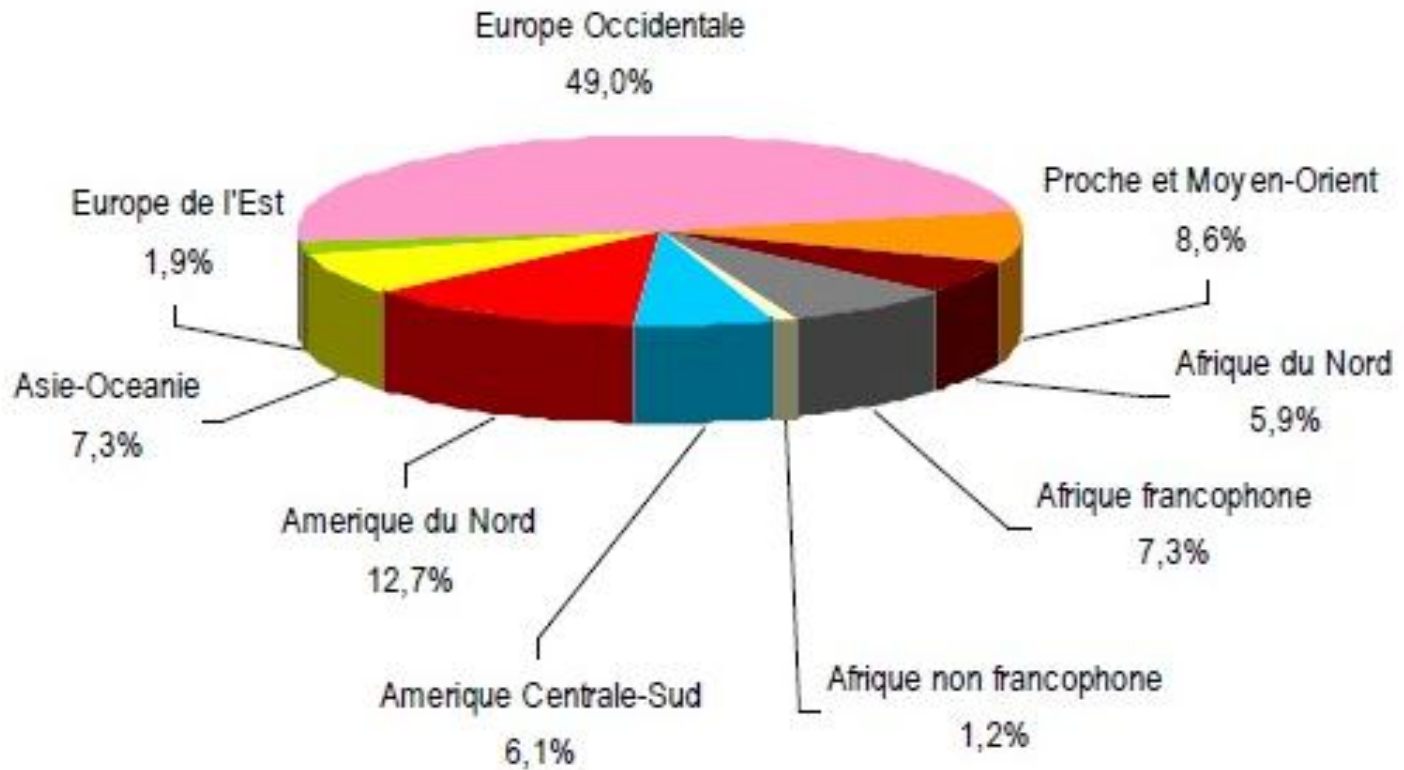
Après une période de quasi-stabilité de 1984 à 1990, la population française immatriculée à l'étranger augmente de 30% de 1991 à 2002. Pour ces onze années, le solde migratoire, excédent des départs de Français vers l'étranger sur les retours de l'étranger, est nettement positif. Les Français se dirigent de plus en plus vers l'Europe et l'Amérique du Nord, qui accueillent près des deux tiers de la population française expatriée en 2002. A l'inverse celle-ci diminue en Afrique francophone, région auparavant à forte présence française ; la part de cette zone passe de 23 % de la population considérée en 1984 à 14 % en 2002. Les emplois détachés à l'étranger pour une durée limitée sont de moins en moins nombreux. De plus en plus, les Français ont la double nationalité (près de 50%), deviennent résidents permanents, voire coupent tout lien avec l'administration française, lorsque les pays d'accueil leur offrent des conditions de vie favorables.



Evolution de la population française inscrite dans le monde de 1995 à 2011 (I)
et en Europe occidentale



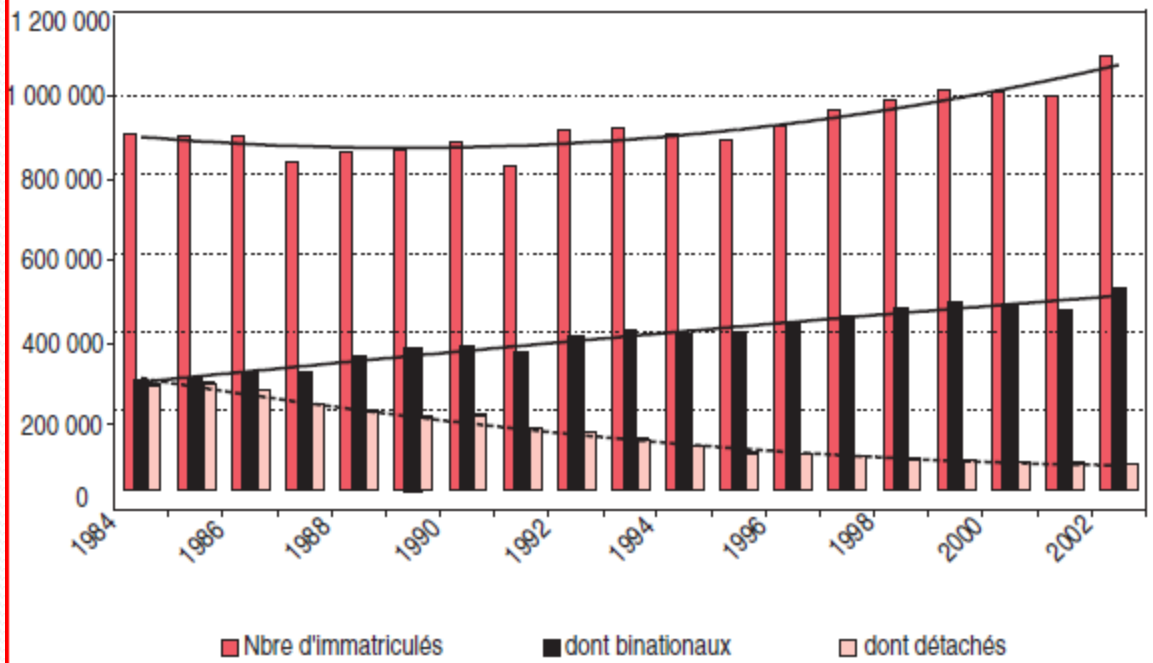
Inscrits au registre au 31/12/2011



<http://www.insee.fr>



La population immatriculée totale, détachée et binationale de 1984 à 2002



Source : fichier des immatriculations, postes consulaires à l'étranger



● Q1) Qui sont les Français de l'étranger?

- « très divers, du chercheur » « au technicien » « le commerçant » « l'étudiant » « les militaires » « les membres des ONG »
- « Les Français détachés » « les volontaires »
- « les binationaux ».

● Q2) Indiquer l'effectif de la population française établie hors de France?

- « Au 31 décembre 2011, **1 594 303** »

● Q3) Comment, celui-ci, a-t-il évolué? Relever notamment la croissance moyenne de la population Française hors de France.

- Sont passés de 900000 en 1995 à **1 594 303 en 2011**

« une hausse de 6% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation, bien supérieure à celle observée en 2010 2,3% »

« également supérieure à la tendance moyenne d'accroissement de la communauté française à l'étranger, à savoir une croissance annuelle moyenne stabilisée de l'ordre de 3% »

Des français, aux statuts divers, issus de toutes les professions, sont de plus en plus nombreux à s'établir à l'étranger, environ 1 million 600

Q4) Comment sont recensés les Français de l'étranger?

« Ils s'inscrivent au registre mondial des Français établis hors de France »

Q5) Qu'est ce qui explique l'augmentation récente des effectifs? T

Une question statistique: « à mettre en relation avec les élections présidentielles et législatives de 2012 et les dispositifs de sensibilisation et d'information des Français à l'étranger mis en place pour cette occasion »

Participation aux élections → nécessité d'être répertoriés

Q6) Comment évolue le statut des Français de l'étranger? T et Graphique. Pourquoi?

« De plus en plus de français ont la double nationalité »

« deviennent des résidents permanents »

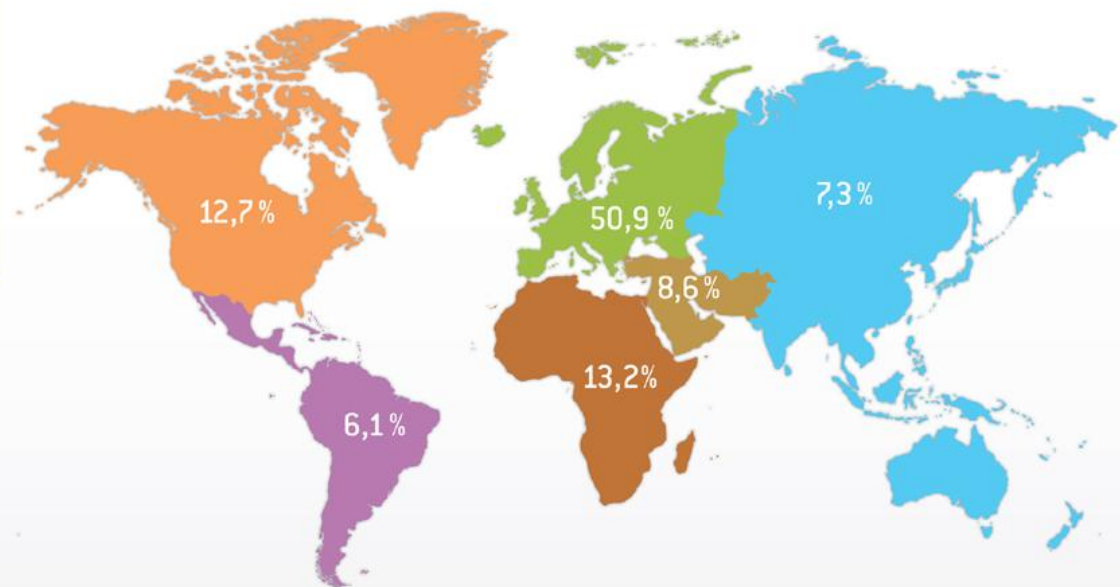
« Conditions de vie plus favorables »

2) Comment se répartissent-ils dans le monde?



France
Diplomatie

Où vivent les Français à l'étranger ?

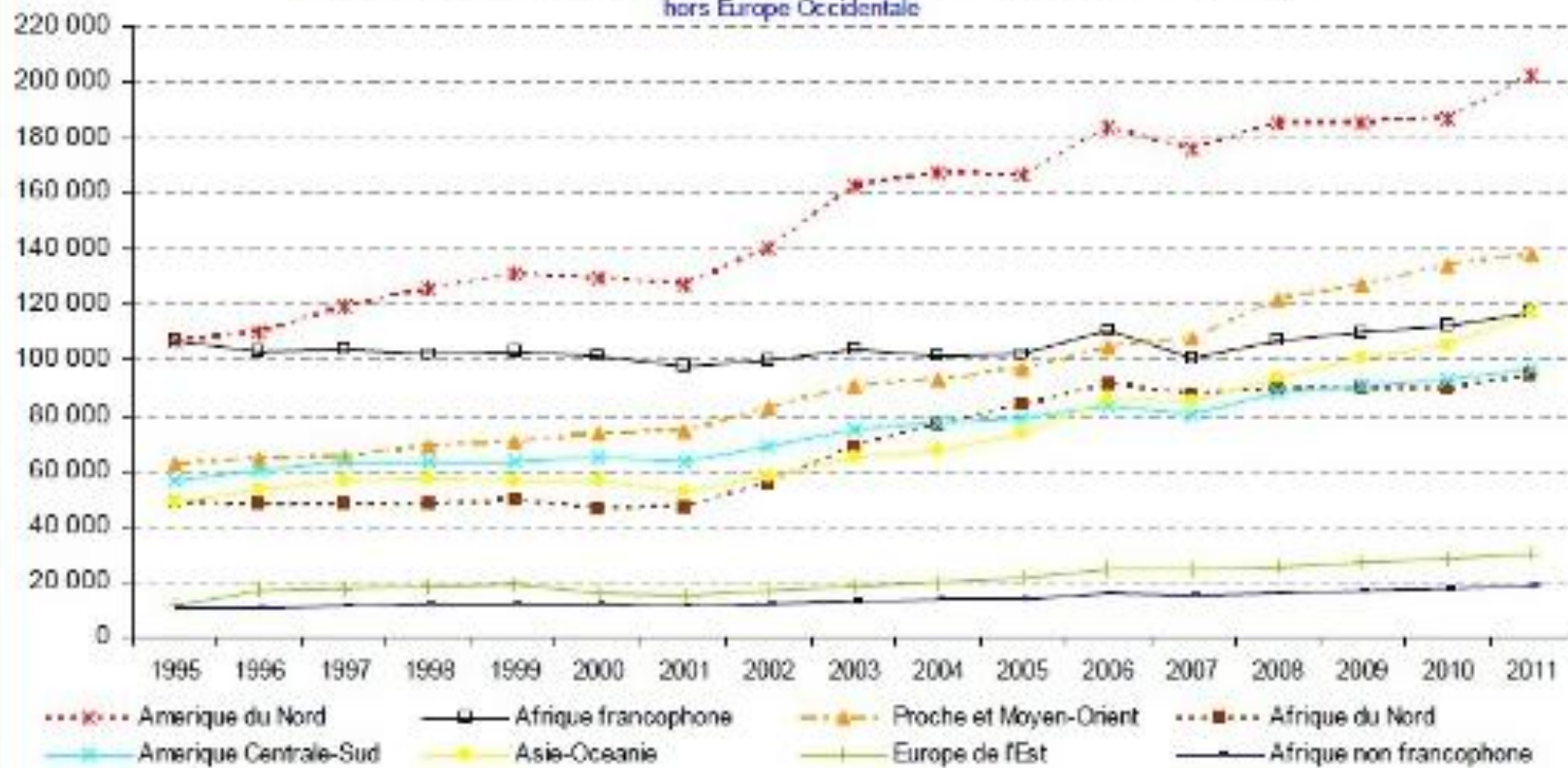


■ En Amérique centrale et du Sud ■ En Amérique du Nord ■ En Europe ■ En Afrique ■ Au Proche et Moyen-Orient ■ En Asie et en Océanie

En 2011



Evolution de la population française inscrite par région de 1995 à 2011 (II)
hors Europe Occidentale



<http://www.insee.fr>



● **Q1) Relever et classer les effectifs de la population française établie hors de France par continent.**

- Europe 50.9%
- Afrique 13.2%
- Amérique du Nord 12.7%
- Proche et Moyen Orient 8.6%
- Amérique centrale et de sud 7.3%
- Asie et Océanie 6.1%

● **Q2) Etudier l'évolution de cette répartition. (hors Europe occidentale)**

- Augmentation globale sur l'ensemble des continents
 - doublement des effectifs entre 1995 et 2011
 - Notamment en Amérique du Nord passe de 100 000 à 200 000
 - Au Proche Orient passe de 60 000 à 120 000
- Sauf Afrique relative stagnation
 - Stagne à 100 000 passe à moins de 120 000 Afrique Francophone
 - Stagne pour Afrique non Francophone
 - Augmentation en 2001 en Afrique du Nord

La population française immatriculée à l'étranger est en forte hausse

Bernard Gentil, Cellule statistique de la direction des Français de l'étranger et des
étrangers en France, ministère de Affaires étrangères

A partir d'extraits du n° 919 Problèmes: date d'août 2003

INSEE
PREMIERE



● Q3) Comment expliquer ces évolutions?

- En Europe occidentale et Amérique du Nord
 - *Souplesse du marché du travail, brain drain*
 - *Perfectionnement des langues anglais notamment*
- En Afrique du Nord et Afrique noire francophone
- *« Dans les anciennes colonies, la coopération française a profondément changé de forme et emploie beaucoup moins de Français.*
- *S'est ajouté le redéploiement de l'armée française.*
- *L'insécurité dans nombre de pays, les conditions de vie, les difficultés économiques ont conduit à une réduction du nombre des entreprises françaises. »*
- Autres zones.
- *« Dans toutes les autres zones, la population française s'accroît, mais sa part dans la population française expatriée est encore très faible, Proche et Moyen-Orient mis à part. »*
- *La part de la population détachée est beaucoup plus forte que dans les autres régions (28,1 % en Europe de l'Est, 20,9 % en Asie-Océanie).*
- *En Europe de l'Est, après la chute du mur de Berlin, les entreprises ont espéré de forts développements : la population détachée s'est très fortement accrue, mais les évolutions économiques et les conditions de vie dans certains pays expliquent la décroissance constatée au début des années 2000.*
- *En Asie/Océanie en raison du dynamisme de cette région, les entreprises ont mené une politique d'implantation : la population détachée augmente sur toute la période.*
- *En Afrique non francophone, la population française baisse, ainsi que la population détachée, parce que les économies sont moins dynamiques. En ce qui concerne la population binationale, le cas du Proche et Moyen-Orient est particulier : dans deux pays de la région, la population binationale est très importante : 95 % de la population française en Israël est binationale, 90 % au Liban. Elle est aussi en accroissement. »*

- *Des raisons économiques*
 - Contexte favorable à l'emploi (Amérique, Europe de l'Ouest) + Asie
 - Ou au contraire défavorable (Afrique Certains pays d'Europe de l'Est)
- *Des raisons sociales*
 - *Conditions de vie favorables ou non expliquent la variation des effectifs par zones*
- *Des raisons politiques*
 - *Stabilité politique et sécurité: favorable à l'installation*

3) Comment sont-ils représentés?




Assemblée des Français de l'étranger

CONTACTS S'ABONNER À LA LETTRE D'INFORMATION

Accueil > **L'AFE** > Qui sommes-nous ? > Qui sommes-nous ?


T+ T- [print] [share] [PARTAGER] [facebook] [twitter] [email] ...

L'AFE



- Qui sommes-nous ?
- Historique
- Rôle
- Organisation
- Textes légaux
- Photothèque

QUI SOMMES-NOUS ?



L'AFE est une assemblée présidée par le Ministre des Affaires étrangères et composée de 179 membres :

- 155 conseillers élus pour 6 ans au suffrage universel dans 52 circonscriptions couvrant le monde entier.
- 11 députés élus par les Français établis hors de France.
- 12 sénateurs des Français établis hors de France.
- 12 personnalités qualifiées désignées par le Ministre des Affaires étrangères et européennes pour leur expertise en matière d'expatriation.

Ils représentent plus de 2 millions de Français expatriés.

L'AFE est l'assemblée représentative des Français établis hors de France, porte-parole des Français de l'étranger et défenseur de leurs droits et intérêts. L'assemblée est l'interlocuteur du gouvernement et des postes diplomatiques et consulaires sur toutes les questions relatives à l'expatriation, en France, comme à l'étranger.

L'Assemblée des Français de l'étranger se réunit quatre fois par an : en **session plénière** (en mars et septembre) et en **formation de Bureau** (mai et décembre).

Les membres de l'AFE travaillent en **commissions**. Ils élaborent des rapports, des résolutions, soumettent des avis motivés au gouvernement, des vœux aux ministères et des motions à l'administration en faveur des Français de l'étranger. Ils interpellent l'administration par des questions écrites, orales ou d'actualité. Ils sont représentés dans de diverses institutions ou organismes publics touchant à tous les domaines de la vie à l'étranger (enseignement, emploi, affaires sociales, sécurité, aide juridique, etc.).

Le **Secrétariat Général** de l'AFE est composé de 4 agents du Ministère des Affaires étrangères. Il a pour mission d'assurer le bon fonctionnement de l'assemblée.

La question de la représentation politique des Français établis hors de France, que ce soit dans les anciennes colonies ou dans des pays étrangers, est aussi ancienne que celle qui intéresse les Français de la métropole. Déjà, durant la convocation des États généraux en 1789, s'était posé le problème de la citoyenneté lors de l'examen en validation de l'élection des 17 députés élus, choisis ou autoproclamés outre-mer.

<http://www.assemblee-afe.fr>



A - La composition de l'Assemblée des Français de l'étranger

Présidée par le ministre des Affaires étrangères, l'Assemblée des Français de l'étranger est actuellement composée de :

1.- cent cinquante-cinq membres (conseillers) élus au suffrage universel direct par les communautés françaises à l'étranger.

Les Conseillers sont élus pour six ans. Le collège électoral est renouvelable par moitié tous les 3 ans. La série A (79 sièges) comprend les circonscriptions d'Amérique (32 Conseillers) et d'Afrique (47) ; la série B (76 sièges) celles d'Europe (52 Conseillers) ainsi que celles d'Asie-Océanie et Levant (24). Les prochaines élections en série B auront lieu en juin 2013, celles de la série A seront organisées en 2016.

Il existe actuellement 52 circonscriptions électorales, avec un ou plusieurs Conseillers par circonscription. Un pays peut comporter plusieurs circonscriptions, et une circonscription peut recouvrir plusieurs pays. La loi détermine le nombre de sièges par circonscription électorale dont elle précise le chef-lieu. Le mode d'élection est celui de la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, dans les circonscriptions qui élisent au moins trois Conseillers ; dans les autres circonscriptions, l'élection a lieu au scrutin majoritaire à un tour.

2 - Onze députés élus par les Français établis hors de France, membres de droit, qui sont, à l'issue des élections législatives de juin 2012 :

- Mme Corinne NARASSIGIUN (PS) – 1er circonscription
- M. Serge CORONADO (EELV) – 2ème circonscription
- Mme Axelle LEMAIRE (PS) – 3ème circonscription
- M. Philip CORDERY (PS) – 4ème circonscription
- M. Arnaud LEROY (PS) – 5ème circonscription
- Mme Claudine SCHMID (UMP) – 6ème circonscription
- M. Pierre-Yves LE BORGNE (PS) – 7ème circonscription
- Mme Daphna BENHAMOU-POZNANSKI (PS) – 8ème circonscription
- M. Pouria AMIRSHAHI (PS) – 9ème circonscription
- M. Alain MARSAUD (UMP) – 10ème circonscription
- M. Thierry MARIANI (UMP) – 11ème circonscription

2.- douze Sénateurs représentant les Français établis hors de France, membres de droit, élus par moitié, pour 6 ans, par les 155 membres élus de l'Assemblée des Français de l'étranger et les 11 députés précités. A l'issue de la dernière élection du 25 septembre 2011, on dénombre actuellement :

- 8 UMP : M. Jean-Pierre CANTEGRIT, M. Christian COINTAT, M. Robert DEL PICCHIA, M. Louis DUVERNOIS, M. André FERRAND, M. Christophe FRASSA, Mme Joëlle GARRIAUD-MAYLAM, Mme Christiane KAMMERMANN
- 4 PS : Mme Kalliopi ANGO-ELA, Mme Claudine LEPAGE, M. Jean-Yves LECONTE, M. Richard YUNG .

3.- douze personnalités qualifiées désignées par le ministre pour six ans « en raison de leurs compétences dans les questions concernant les intérêts généraux de la France à l'étranger » et renouvelables par moitié tous les trois ans.



<http://www.ufe.org/fr>

Députés des Français de l'Etranger

Jeudi 26 avril 2012 UFE Monde



La révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 a introduit la représentation à l'Assemblée Nationale des Français de l'étranger. Comme l'UFE le demandait depuis de nombreuses années, 11 postes de Députés de Français de l'étranger viennent, au côté des 12 Sénateurs des ...
mardi 10 juillet 2012

[Lire la suite](#)

Sénateurs des Français de l'Etranger

Jeudi 26 avril 2012 UFE Monde



Depuis 1946, les Français de l'étranger sont représentés au Sénat. Depuis 1983, les Sénateurs sont élus, comme leurs homologues de métropole, par un collège électoral au suffrage indirect. Ce collège électoral est formé des membres de l'Assemblée des Français de l'Etranger eux ...
mercredi 11 juillet 2012

[Lire la suite](#)



• Q1) Représenter les Français de l'étranger est-ce pour la France une préoccupation importante? Si oui, montrez le.

- Préoccupation ancienne:
 - - déjà au moment de la Révolution Française et « *de la convocation des États généraux en 1789 le problème est posé* »
 - - dans la constitution de la Vème République , l'article 24 de la Constitution du 28 septembre 1958 précise que « *Les Français établis hors de France sont représentés au Sénat* »
- Réflexion sur les structures de représentatives:
 - « *Conseil supérieur des français de l'étranger /Assemblée des français des étrangers* »
- Evolution de ces structures pour qu'elles soient plus représentatives notamment
 - « *révisant la **carte électorale**, en prenant notamment en compte les évolutions démographiques des communautés françaises à l'étranger* »

- Q2) Comment sont-ils représentés aujourd'hui?
 - « *Assemblée des Français de l'étranger depuis la loi n° 2004-805 du 9 août 2004 cent cinquante-cinq membres (conseillers) élus au suffrage universel direct par les communautés françaises à l'étranger.* »
 - « *Onze députés élus par les Français établis hors de France, membres de droit.* »
 - « *Douze Sénateurs représentant les Français établis hors de France, membres de droit.* »
- Les Français de l'étranger sont représentés dans la République au même titre que les Français de métropole
 - Par des députés
 - Par des sénateurs
 - Mais aussi par l'Assemblée des Français de l'Etranger qui comprend en plus des députés et sénateurs membres de droit, 155 conseillers.

● Q3) Quelle est le rôle de cette assemblée?

- *"chargée de donner au Gouvernement des avis sur les questions et projets intéressant les Français établis hors de France et le développement de la présence française à l'étranger »*
- *« assure la défense des intérêts des Français expatriés. Notamment sur « les questions relatives à l'enseignement des Français à l'étranger, à leurs droits, leur situation sociale ou encore leurs problèmes économiques ou leur fiscalité. »*
- **Notion de puissance**

● Q4) Que révèle la structure de cette assemblée quant à la localisation de la communauté des Français de l'étranger? Cela confirme-t-il ou infirme-t-il les résultats du I) 1)?

- Les Français sont davantage présents
- - en Europe (52 Conseillers)
 - en Afrique (47)
 - en Amérique (32)
 - en Asie-Océanie et Levant (24).
- **Cela confirme les résultats, la représentation est conforme aux effectifs**

II) Liens des expatriés entretiennent avec la France.

- 1) Comment les Français de l'étranger maintiennent-t-ils des liens avec la France?
- a) Les Français de l'étranger s'intéressent à «la République ».





MFE

Maison des Français de l'Étranger

[Accueil](#)[La MFE](#)[Thématiques](#)[Portails Pays](#)[Annuaire](#)[Sites de l'expat](#)[Forum](#)[Site institutionnel de l'expatriation](#)S'inscrire à l'Infolettre : [ok](#) | [Se désinscrire](#)[ok](#)

L'expatriation de A à Z

- ▶ Union européenne et Espace économique européen (pays)
- ▶ Adoption à l'étranger
- ▶ Ambassade – Consulat
- ▶ **Associations de Français à l'étranger**
- ▶ Déménagement - Retour en France
- ▶ Zone euro (pays)
- ▶ Guichet d'administration électronique
- ▶ Journée d'appel de préparation à la défense
- ▶ Compte bancaire
- ▶ Certificats divers

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Thématiques](#) > [L'expatriation de A à Z](#) > [Associations de Français à l'étranger](#)

[Imprimer](#)

Associations de Français à l'étranger

- ▶ [Représentation auprès des pouvoirs publics](#)
- ▶ [Accueil](#)
- ▶ [Enseignement](#)
- ▶ [Culte](#)
- ▶ [Organisations professionnelles](#)

Plusieurs associations françaises ont été créées à l'étranger.

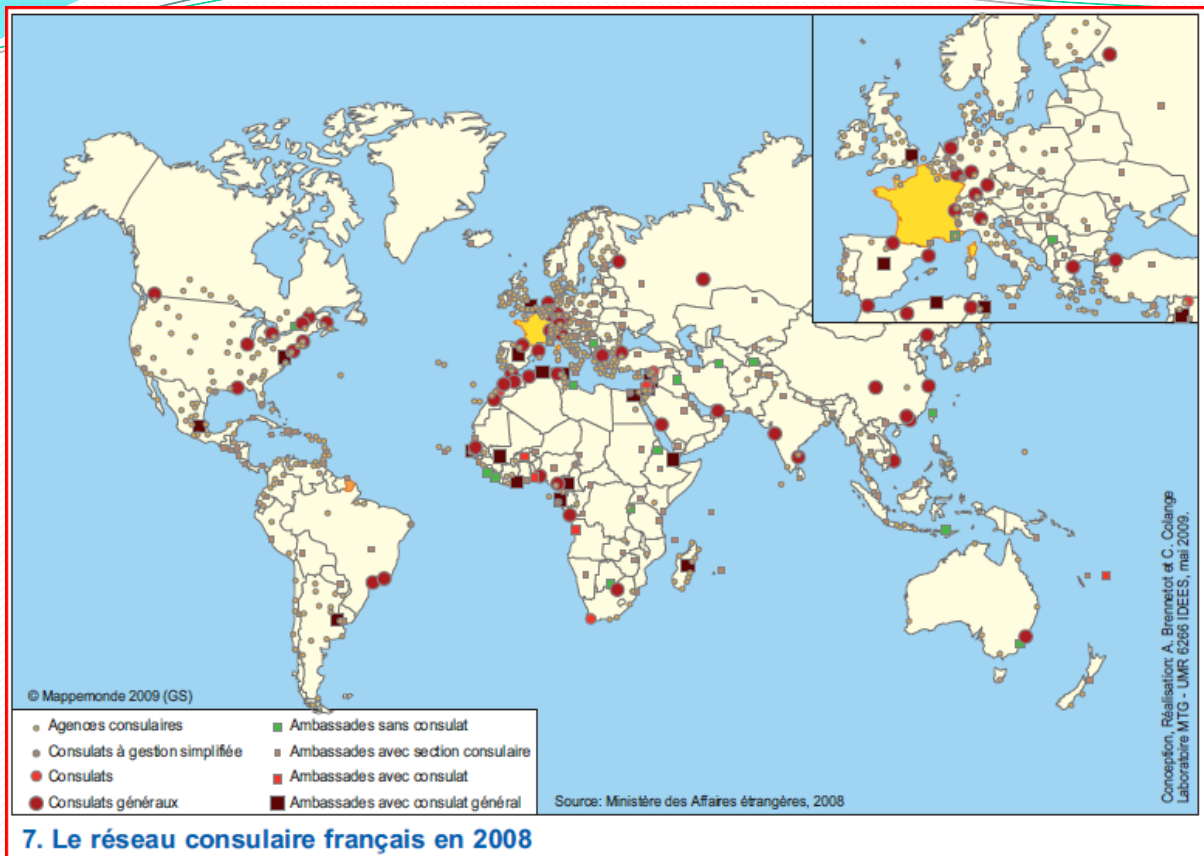
Elles se sont spécialisées soit selon l'origine de résidents français, soit selon leur profession ou encore pour réunir ceux qui s'intéressent plus particulièrement aux questions scolaires et pédagogiques, à la vie culturelle, religieuse, sportive ou à la formation professionnelle.

Ces associations vous permettent de conserver des liens avec la France. Elles peuvent vous aider en facilitant votre installation, vous informer, vous orienter ou vous offrir des contacts privilégiés avec les habitants du pays, vous permettant ainsi de mieux vous adapter à votre nouveau lieu de résidence.

Des listes d'associations françaises ou franco-étrangères figurent également dans les [portails pays](#) de la Maison des Français de l'étranger et sur les [sites Internet](#) des ambassades et consulats français à l'étranger.

Dans la liste non exhaustive proposée ici, les associations sont regroupées par domaine d'activités.





7. Le réseau consulaire français en 2008



Par le biais

des représentations françaises à l'étranger: les ambassades, les consulats des nombreuses associations répertoriées sur le sites du ministère des médias: TV5 monde, RFI, mais aussi publications locales qui maintiennent le lien francophone entre les expatriés.



b) La République s'intéresse aux Français de l'étranger.

La République est aussi attentive à eux



Questionnaire sur l'expatriation 2012

La Maison des Français de l'Étranger, du ministère des Affaires étrangères, lance sa quatrième enquête sur l'expatriation des Français.

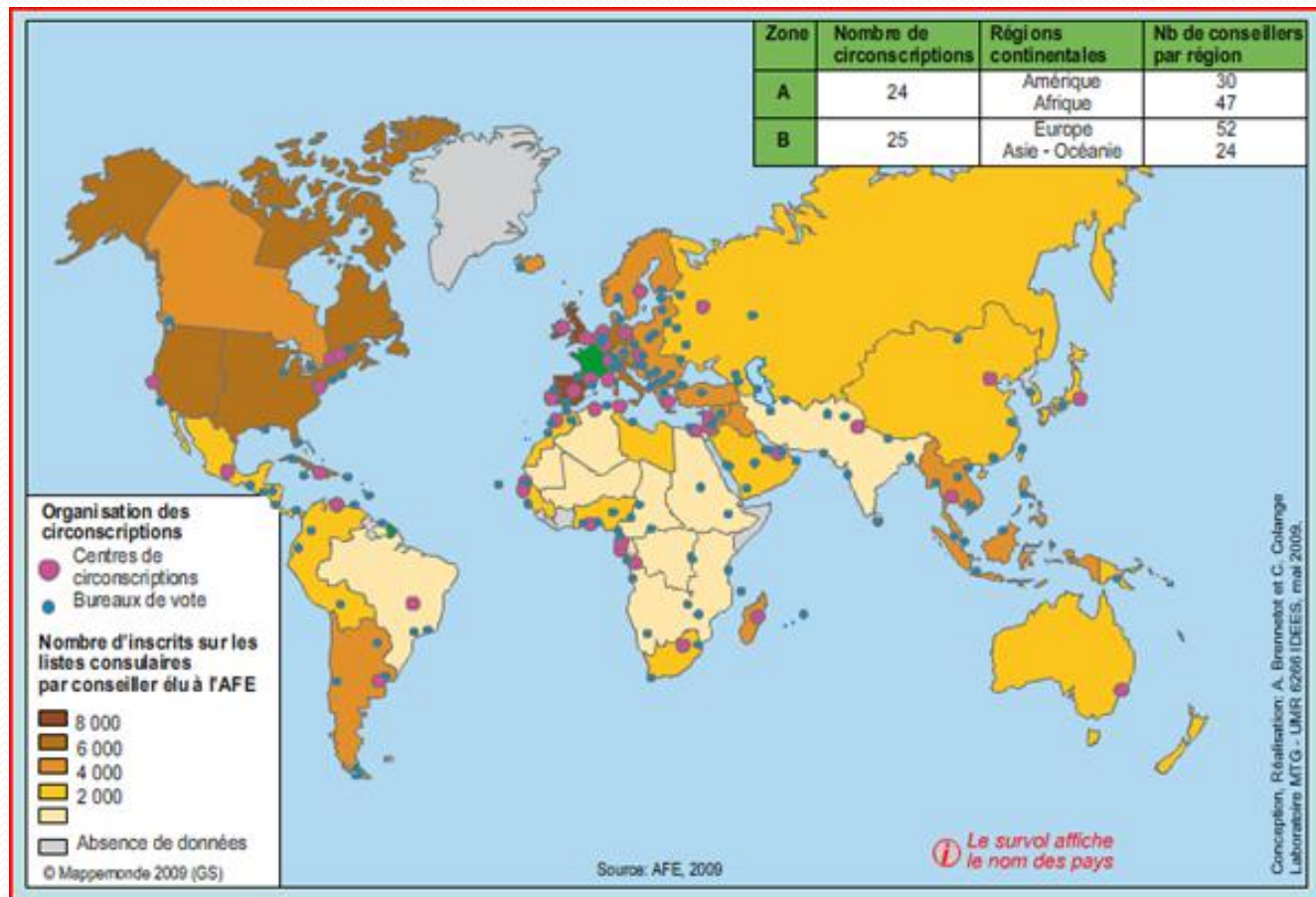
Les témoignages des expatriés, ainsi que des candidats à l'expatriation, permettront de parfaire la connaissance de la communauté de nos compatriotes établis hors de France. Loin de se restreindre au profil social de nos ressortissants expatriés, cette enquête abordera également leurs aspirations, leurs motivations, ainsi que leurs commentaires vis-à-vis des services offerts par l'administration consulaire française.

La France s'intéresse aux expatriés, elle lance une enquête afin de mieux connaître ces Français qui ne sont répertoriés nulle part.



2) Quels types de liens?

Liens politiques





La Fédération des Français à l'Étranger rassemble des socialistes français établis dans plus de 100 pays du monde, militants de la paix, de l'intégration européenne et de la solidarité internationale sous toutes les latitudes où ils vivent. Elle ne compte pas loin de 1 800 adhérents et plus d'une cinquantaine de sections constituées sur tous les continents.

La Fédération est née en 1983 de la volonté, après l'élection de François Mitterrand, de porter de manière organisée, comme dans les départements en métropole et outre-mer, la cause et les propositions du Parti Socialiste auprès de nos compatriotes à l'étranger. Depuis 1979 et la première élection du Parlement européen au suffrage universel, les Français à l'étranger peuvent en effet voter dans les centres de vote à l'étranger. La liste électorale pour la prochaine élection présidentielle et les élections législatives à l'étranger comptera ainsi aux alentours d'un million d'inscrits, ce qui rangerait les Français à l'étranger parmi les 10 premiers départements français s'il en existait un outre-frontière.

[ACCUEIL](#)[FRANÇOIS FILLON](#)[ESPACE CANDIDAT](#)[EQUIPE](#)[ESPACE MILITANT](#)[MULTIMÉDIA](#)[CONTACT](#)

Proposition de François Fillon pour les Français de l'étranger

AMÉLIORATION DE LA FÉDÉRATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE AU SEIN DE L'UMP

- Une place à part entière pour la Fédération des Français établis hors de France, au même titre que les fédérations de la métropole.
- Ne pas juste revenir vers les Français de l'étranger au moment des élections.
- Donner des moyens et un budget pour que les délégations puissent vivre (ex. reverser les cotisations aux délégations au lieu de les garder à Paris, comme pour les autres fédérations).
- Inviter les parlementaires et personnalités politiques à rencontrer les adhérents à l'étranger.



Liens politiques

participent à la vie de la République

- par le biais de leur représentation
- par la participation aux élections

sont membres et sont courtisés par les partis politiques

Des liens économiques

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Maison des Français de l'Étranger

Accueil | La MFE | Thématiques | Portails Pays | Annuaires | Sites de l'expat | Forum

Site institutionnel de l'expatriation

S'inscrire à l'Infolettre : ok | Se désinscrire

Rechercher ok

Vous êtes ici : Accueil > Thématiques > L'expatriation de A à Z > Compte bancaire Imprimer

Compte bancaire

En France

Quelques semaines avant votre départ de France, vous devrez informer votre banque de votre changement de résidence, à la fois pour remplir certaines **obligations légales**, organiser votre vie bancaire à l'étranger et être informé des **conséquences de la réglementation** sur vos comptes et placements.

Si vous devenez non-résident fiscal français, vous devez déclarer votre changement de statut fiscal à votre banque, ainsi qu'à tous les établissements teneurs de vos comptes. Votre compte actuel devient alors un **compte de non-résident**. **Ce statut a des conséquences sur le régime fiscal de vos placements et sur les produits d'épargne que vous pourrez conserver**. En effet, certains d'entre eux ne peuvent être détenus par des personnes non fiscalement domiciliées en France. A noter qu'en tant que non-résident vous pouvez être imposé en France sur vos revenus de source française, notamment sur les revenus de votre épargne. Les modalités d'imposition de ces revenus sont fonction de l'existence ou pas d'une convention fiscale entre la France et votre pays de résidence.

Les placements suivants peuvent être conservés : les comptes sur livret bancaire, les livrets A et B, les plans d'épargne populaire, les plans d'épargne logement, les comptes épargne logement, les comptes titres, les contrats d'assurance vie et les contrats de capitalisation. Renseignez-vous auprès de votre banque, voire de votre assureur pour les contrats d'assurance vie, sur la fiscalité appliquée aux placements que vous conserverez en France.

Les produits d'épargne suivants doivent être fermés : les plans d'épargne en actions, les livrets de développement durable (ex-Codevi), les livrets jeunes et les livrets d'épargne populaire.

Vous avez tout intérêt à conserver un compte en euros en France. Il vous sera utile :

- ▶ à votre arrivée à l'étranger pour faire face aux premières dépenses car vous ne pourrez disposer immédiatement d'un compte dans une banque locale ou d'une carte de paiement ;
- ▶ par la suite, pour faire face aux paiements que vous devrez continuer à assurer en France ;
- ▶ lors de vos séjours en France.

L'impôt

- **Guide pratique de la fiscalité pour les expatriés**
- **La fiscalité applicable aux revenus professionnels et patrimoniaux des expatriés diffère selon leur situation particulière et l'existence ou pas de conventions bilatérales. Présentation des différents cas.**
- Il ne suffit pas de vivre en dehors du territoire hexagonal pour être exonéré d'impôt en France. La situation fiscale des expatriés dépend, en effet, de multiples facteurs : leur statut fiscal (résidence ou non-résidence en France), la provenance de leurs revenus, la possession d'une habitation en France et l'existence d'une convention bilatérale.
- **Expatrié et résident fiscal français : même impôt qu'à la maison !**
- Certaines personnes résidant à l'étranger sont, en effet, considérées par l'administration de Bercy comme « résidentes fiscales » françaises et sont tenues de régler un impôt sur le revenu, dans les mêmes conditions que si elles vivaient en France. Sont concernés les expatriés vivant avec leur famille (notion de foyer d'habitation) plus de la moitié de l'année en France ou ayant leur activité principale dans l'hexagone ou encore le centre de leurs intérêts économiques en France.
- Par exemple un célibataire français employé par une entreprise américaine travaillant sur le sol marocain plus de 183 jours par an n'est pas imposable en France. Le seul fait d'avoir un enfant avec sa concubine restée en France le rend imposable en France sur ces revenus mondiaux.
- Dans ces conditions, l'ensemble des revenus (même ceux de source étrangère) sont assujettis à l'IR français. Ce principe général comprend des exceptions lorsque des conventions fiscales bilatérales ont été signées entre les pays, destinées à éviter la double imposition ou à édicter des statuts particuliers (concernant les fonctionnaires, par exemple).

Liens sociaux et culturels



↑ Tous publics › Le réseau scolaire mondial › Rechercher un établissement

Rechercher un établissement

Index Carte

RECHERCHER UN ÉTABLISSEMENT

Nom :

Continent :

Pays :

Ville :

↑ ACCUEIL

TOUS PUBLICS

L'AEFE

LE RÉSEAU SCOLAIRE MONDIAL

L'association mondiale

Anciens des lycées français du monde (ALFM)

C'est le 10 avril 2010, au cours des Premières Rencontres mondiales de l'AEFE, que s'est tenue l'assemblée générale constitutive des « [Anciens des lycées français du monde](#) » (ALFM). Cette association porteuse de grandes ambitions bénéficie du soutien de l'AEFE. Elle a organisé le 2e Forum des Anciens élèves (FOMA) qui s'est tenu à Casablanca, au Maroc, le 23 avril 2011, et prépare le **3e FOMA qui se tiendra à Vienne, en Autriche, le 6 avril 2013.**



La présidente de l'ALFM, entourée de M. Masset (ministère des Affaires étrangères et européennes), de Mme Descôtes (AEFE) et de membres de l'association. © AEFE avril 2010



La présidente de l'ALFM, entourée de M. Masset



Sophia Alami-Merrouni, ancienne élève du lycée



Signature de la convention entre l'ALFM et l'AEFE par



Premier conseil d'administration de l'ALFM dans les locaux de

Groupes de





Agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger

ACCUEIL

TOUS PUBLICS

L'AEFE

LE RÉSEAU SCOLAIRE
MONDIAL

ACTUALITÉS

PÉDAGOGIE

ORIENTATION

BOURSES

RECRUTEMENT

SAISIES EN LIGNE

ANCIENS ÉLÈVES

RESSOURCES

DOCUMENTAIRES

CELLULE DE PRÉVENTION
ET DE CRISE (CPC)



Être élève

De la maternelle à la terminale,
la scolarité qui prépare l'avenir

Enseigner

Exercer son métier dans les
lycées français du monde

Le réseau

La force de la cohésion, la
richesse de la diversité

Brèves

Lycée Liberté, Bamako

Compte tenu des risques liés aux circonstances exceptionnelles, le lycée Liberté restera fermé provisoirement jusqu'à fin avril. L'AEFE sera aux côtés des personnels et des familles... [Lire la suite](#)

Nouveau dispositif de bourses scolaires

Des documents tenant compte du nouveau dispositif des bourses scolaires mis en place à compter de la campagne 2013-2014 pour les pays du rythme nord sont mis à disposition.... [Lire la suite](#)

Campagne de recrutement des résidents 2013 : postes à pourvoir et dossier de candidature

Actualisée tous les vendredis, la liste des postes vacants ou susceptibles d'être vacants dans les établissements scolaires en gestion directe et conventionnés du réseau d'enseignement... [Lire la suite](#)

L'AEFE, lauréate du prix
Excellence Française 2013



Memento

Du 20 janvier au 20 mars
2013



Admission Post Bac
en 6 étapes



Inscriptions du 20 janvier au 20 mars

Candidats à une inscription
post-bac en France !

Sur le portail national
www.admission-postbac.fr,
saisissez vos vœux de formation
pour la 1re année d'études dans
l'enseignement supérieur français.
Une [fiche d'information AEFÉ](#) à
télécharger (pdf).

L'année scolaire 2012-2013

ÉLYSÉE-VERTRAG
TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE
1964-2014
50





Lycée Français de Los Angeles
(Etats Unis)

Alliance Française au Cap
(Afrique du Sud)



L'enseignement français à l'étranger



Jeudi 12 juillet 2012 UFE Monde

Le réseau français d'enseignement à l'étranger est l'un des plus importants au monde.

Il compte :

- **300 000 élèves** dont 110 000 Français
- **485 établissements** implantés dans 130 pays
- Environ **12 000 bacheliers** chaque année
- Plus de **6 400 personnels** titulaires

de l'Éducation nationale et 15 000 personnels recrutés localement

Ces établissements sont homologués et respectent les fondamentaux et les normes de l'éducation nationale. Ils peuvent être soit en gestion directe, conventionnés ou partenaires. L'Agence française de l'enseignement à l'étranger (AEFE), établissement sous tutelle du Ministère des affaires étrangères et européennes est en charge de la gestion de ces établissements.

[Trouver l'école française dans mon pays de résidence](#)

<http://www.ufe.org>





Fédération des Professeurs Français Résidant à l'Étranger (fondée en 1932)



RSS

Rechercher :



[Accueil du site](#) > [Actualités et informations générales](#) > [Lycée franco-japonais de Tokyo](#)

☐ [Actualités et informations générales](#)

[ABROGATION DE L'ARRETE DU 15 MARS 2002 PORTANT CREATION DES CCPM ET CCPL](#)

[ACCEPTATION DE CANDIDATURE](#)

[Affectation des personnels enseignants du second degré, d'éducation et d'orientation](#)

[Affectation des personnels enseignants du second degré, d'éducation et d'orientation](#)

[AFFECTATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE, D'EDUCATION ET](#)

SITUATION DE NOS COLLEGUES AU JAPON

Lycée franco-japonais de Tokyo

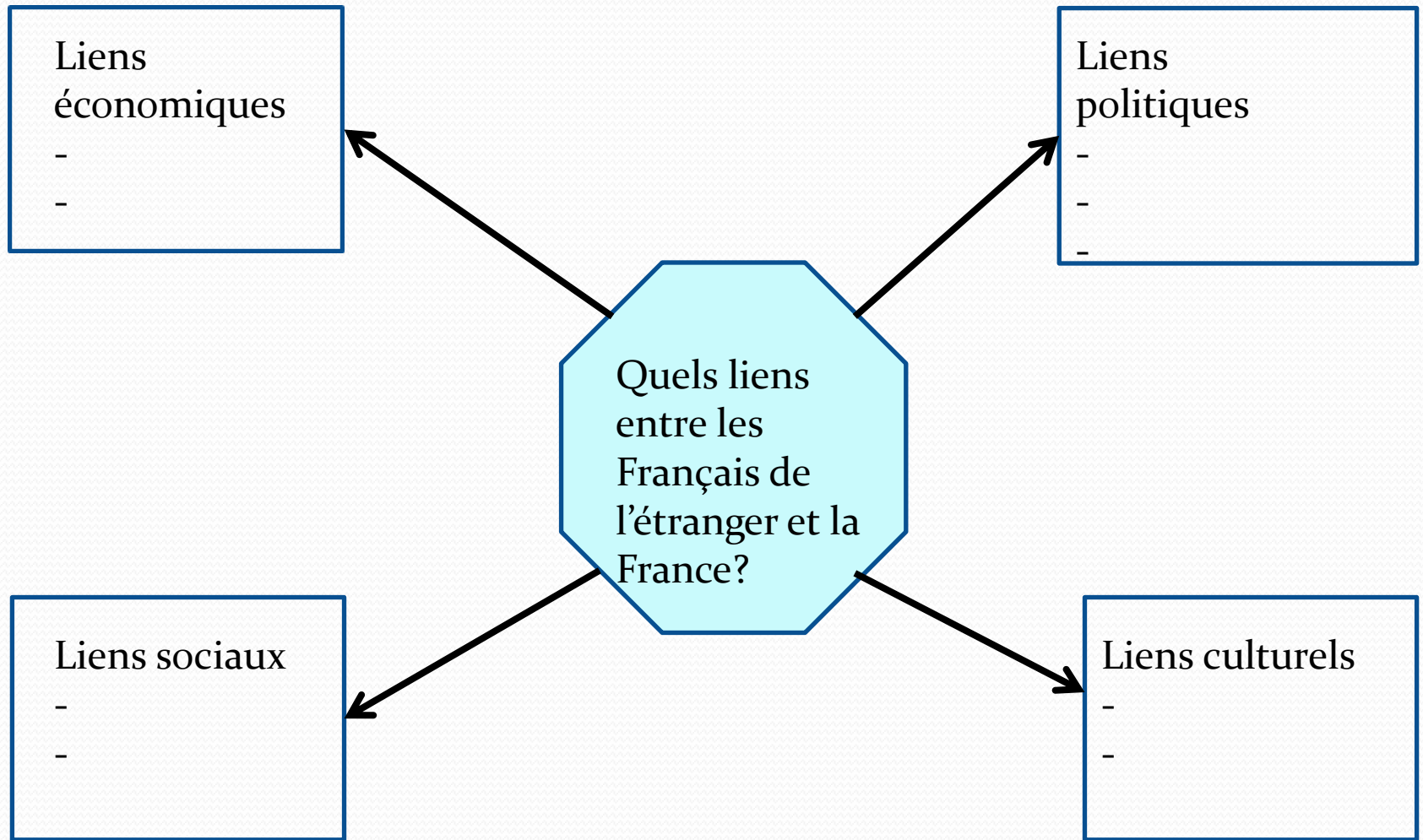
Droit de retrait

6 avril 2011
par Léon Werchowski

Solidarité avec nos collègues du Japon

La catastrophe qui a frappé le JAPON (tremblement de terre, tsunami et explosion des bâtiments de la centrale nucléaire de Fukushima) a conduit de nombreuses familles expatriées et un grand nombre de collègues à s'éloigner de TOKYO ou à quitter le JAPON et provoqué la fermeture du Lycée Franco-Japonais de Tokyo. Cet établissement a été rouvert le 4 avril 2011 et les personnels qui en assurent le fonctionnement sommés de reprendre leur service. Mais, des collègues, qui ont été traumatisés par le cataclysme ou qui, à juste titre, continuent de redouter les effets à court et moyen terme d'une radioactivité hors normes et mal contrôlée sur la santé de leur famille et sur leur environnement, demandent à exercer leur droit de retrait. **La FPFRE soutient cette démarche et demande à l'AEFE de prendre les mesures qui s'imposent pour que ce droit de retrait puisse être appliqué chaque fois que la vie de nos collègues en poste à l'étranger se trouve menacée.**





- Les liens qu'entretiennent ces expatriés avec leur pays sont:
 - Des liens économiques.
 - Rapatriements des salaires
 - Paiement de l'impôt
 - Des liens politiques
 - Sont représentés
 - Participent aux élections
 - Sont courtisés par les partis politique
 - Liens sociaux/culturels
 - Association des Français de l'étranger: à l'étranger, par zones géographiques, en France
 - Publications en français, par et pour les français de l'étranger
 - Utilisation/promotion de la langue française par le biais des établissements d'enseignements, les alliances françaises

notion de francophonie

Conclusion.

- Des Français
 - de plus en plus nombreux à l'étranger,
 - dont la dynamique des localisations géographiques se modifie au gré des conditions économiques et géopolitiques
 - Et qui gardent des liens forts avec la France.